

> Date & Lieu

Judi 10 octobre 2019
de 16h15 à 18h15, à **Lyon**
L'Embarcadère, quai de Saône
REF. 10-J

> Public

Experts immobiliers, experts fonciers, experts judiciaires, notaires, clerics, géomètres-experts, avocats spécialisés, cadres des collectivités locales et territoriales, directeurs immobiliers, investisseurs et gestionnaires immobiliers, administrateurs de biens...

> Prérequis

Professionnels en activité.

> Intervenant

Alexandre THUREL, Notaire associé, vice-président du 112^e Congrès des notaires

> Suivi pédagogique

Journée de perfectionnement sans évaluation.

- Questionnaire d'attente avant la formation, afin de permettre l'adaptation de l'intervention.
- Questionnaire de satisfaction.
- Questionnaire post-formation de suivi des acquis, en ligne, quelques semaines après la formation.

> Autres références (liens)

| | | | |
|--------------|-------------|-------------|-------------|
| 08h30 | 10-A | 10-B | 10-C |
| 10h45 | 10-D | 10-E | 10-F |
| 14H00 | 10-G | 10-H | 10-I |
| 16H15 | 10-J | 10-K | 10-L |
| 08H30 | 11-A | 11-B | 11-C |
| 10h45 | 11-D | 11-E | 11-F |
| 14H00 | 11-G | 11-H | 11-I |
| 16H15 | 11-J | 11-K | 11-L |

> Contexte

Le recours aux SCI se développe depuis des décennies : phénomène de société ou prise en compte fiscale ? Quel support privilégier ? *Quid* en cas de cession de parts, de cession d'entreprise, de séparation d'associés ?

> Objectif(s)

Faut-il évaluer l'immobilier ou les parts ?

> Plan d'intervention

- Évaluation et expertise comptable ;
- Détermination de la valeur venale ;
- Abattements immobiliers ;
- Abattements comptables.

Tous les ateliers prévoient un temps d'échanges avec l'intervenant à la fin de l'atelier.

> Renseignements

EN CLIQUANT ICI

Votre interlocutrice : Alexandra - 04 72 49 79 11 - alexandra@groupe-edilaix.com
Cert. AFNOR n° 2017/75773.01 pour les formations courtes
Habilitations CSN & CNB, nous consulter.
Conditions générales de ventes accessibles sur www.mei.fr